

## Burundi : Libération conditionnelle pour 51 premiers détenus

@rib News, 01/03/2014 â€“ Source XinhuaLe ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Pascal Barandagiye (photo), a annoncé vendredi la libération de 51 détenus dans la prison centrale de Gitega au centre du Burundi dans le cadre de la politique de libération conditionnelle. Pour le ministre Pascal Barandagiye, les 51 détenus constituent le premier lot des 2005 qui doivent bénéficier de cette faveur au cours de l'année 2014. Il a indiqué que la prison centrale de Gitega a été choisie pour le lancement de cette campagne pour deux raisons.

"D'abord, c'est la prison où l'on a enregistré beaucoup de discipline des détenus au cours de 2013 par rapport aux autres prisons du pays, ensuite et en conséquence de cela, c'est la prison qui a le plus grand nombre de bénéficiaires de cette faveur", a-t-il indiqué. Cette prison abrite pour le moment 1 306 détenus alors qu'elle a été conçue pour 400 personnes uniquement. Afin de désengorger le nombre de détenus dans les prisons, le ministre P. Barandagiye a rappelé la politique du gouvernement de transformer la peine de deux ans prononcée contre les délinquants primaires en travaux d'intérêt commun qu'ils exécuteront en tant que prisonniers libérés et cela à partir de ce mois de mars 2014. Des conseils de bonne conduite dans leurs milieux de retour ont été promulgués aux 51 premiers bénéficiaires qui ont été libérés et aux autres récipiendaires. En même temps, il a lancé un appel par la voie des ondes aux milieux de retour de les accueillir comme des anciens voisins et ainsi de vivre en toute symbiose.